



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## conventions avec les praticiens

Question écrite n° 73018

### Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les revendications des chirurgiens-dentistes. En effet, ces derniers ont été, jusqu'il y a peu, les grands oubliés du « Grenelle de la santé » alors que le Gouvernement avait promis que ces travaux intéresseraient l'ensemble des professionnels libéraux. Cet oubli explique pour partie l'appel à la grève des extractions dentaires qui vient d'être lancée avec succès par l'UJCD-Union dentaire depuis le 1er février dernier. Cet oubli est d'autant plus surprenant que le renoncement aux soins dentaires reste le plus important de toute la santé : deux tiers des soins dentaires restent à la charge des familles et plus de 25 % des Français doivent renoncer à des soins pour des raisons financières ! Le Gouvernement a déjà pris quelques mesures pour y remédier : le remboursement d'un acte de prévention dentaire et d'un acte prothétique pour les enfants, ainsi que l'institution de la couverture maladie universelle. Cependant, certains domaines révèlent encore les déficiences de notre système de santé. Les prothèses dentaires sont encore aujourd'hui soit exclues du remboursement, soit prises en charge à des tarifs de responsabilité trop bas. Si les soins dentaires courants, par exemple, sont sous-évalués, contraignant les praticiens à travailler à perte sur ces actes, les soins prothétiques, dont les tarifs sont librement fixés, sont coûteux et mal remboursés. L'accès aux soins dentaires est de plus en plus réservé à la catégorie de population ayant des revenus suffisants pour s'offrir une assurance complémentaire performante. Il est urgent de revaloriser les actes conservateurs (caries, extractions, ...) afin de réduire, d'un autre côté, le coût des prothèses. Il sait que le Gouvernement a d'ores et déjà annoncé des mesures reprenant certaines des propositions du rapport de M. Yahiel. Cependant, l'inquiétude légitime des chirurgiens-dentistes et des assurés nécessite une réponse précise et urgente.

### Données clés

**Auteur :** [M. Georges Sarre](#)

**Circonscription :** Paris (6<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73018

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : généralités

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 18 février 2002, page 854